

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 25 mai 2018

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

Conditions générales de vente

1- Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par la Patinoire de Boulogne-Billancourt. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

2- Accès - Horaires d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'usager devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses (sauf pour les tickets d'entrées comité d'entreprise).

Les usagers devront respecter le règlement intérieur¹ en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

L'équipement fera l'objet d'une fermeture annuelle aux mois de juin, juillet et août.

S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers en seront informés par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

3- Prix et paiement

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises.

Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents de la Ville de Boulogne-Billancourt devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leurs sera appliqué. De même, un justificatif devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqués sur le site.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

La Patinoire de Boulogne-Billancourt accepte les espèces, les chèques, les cartes Bleue, les chèques vacances et les coupons sport sans rendu monnaie ainsi que les pass 92.

Tous les règlements devront être effectués en € à l'ordre de la société VM 92100 Les cartes American Express ne sont pas acceptées.

4- Recommandation santé – hygiène et sécurité

La Patinoire attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

La Patinoire se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

5- Assurances

La Patinoire est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Le vestiaire public de la Patinoire fait l'objet d'une surveillance pendant les séances publiques. Vous pouvez y laisser vos vêtements durant la séance publique, en contre partie l'agent de la patinoire vous donnera un bracelet qui vous permet à récupérer vos affaires.

6- Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SARL VM 92100, Patinoire de Boulogne-Billancourt – 1, rue Victor Griffuelhes, 92100 Boulogne-Billancourt.

7- Loi informatique et libertés

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM 92100. Elles sont indispensables pour la conclusion et la gestion de votre abonnement. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 5 ans à compter de la fin de votre contrat d'abonnement. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

¹ Il est librement consultable à l'entrée de l'équipement

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 25 mai 2018

Conditions particulières de vente et d'utilisation

La Patinoire propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- Des cartes 12 entrées
- Des abonnements annuels, trimestriels ou 10 cours
- Des tickets d'entrée comité d'entreprise
- Affûtage de patins
- Organisation d'anniversaire
- Tarifs Groupe, à partir de 12 personnes

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1- Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à la Patinoire de Boulogne-Billancourt doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

Un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 16 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille, carte d'étudiant). Les enfants de moins de 8 ans, ou ne sachant pas patiner doivent impérativement être encadrés par une personne majeure sur la glace sur présentation d'une pièce d'identité.

2- Cartes 12 entrées

La carte de 12 entrées a une durée de validité de 12 mois à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour sur la même carte. Elle est nominative. La carte peut se recharger par tranche de 12 entrées.

En cas de perte ou de vol, il conviendra de le signaler à l'accueil de l'équipement. Une nouvelle carte pourra être délivrée moyennant le paiement de 5 €.

Après la date de péremption l'utilisateur peut recharger la carte jusqu'à 1 mois après la date de péremption avec un nouveau forfait correspondant, le solde restant sera alors reporté.

3- Abonnements

Les abonnements proposés sont les suivants :

- Cours collectifs annuel 1 cours hebdo
- Cours collectifs annuel 2 cours hebdo
- Cours collectifs trimestriel 1 cours hebdo
- Cours jardin d'enfants trimestriel 1 cours hebdo
- Cours collectifs 10 séances
- Cours Hockey loisir annuel 1 cours hebdo.

Les conditions particulières de vente de ces abonnements sont les suivantes :

- Possibilité de payer en trois fois sans frais
- Pas de cours durant les vacances scolaires
- Est entendu par cours trimestriel 12 cours entre septembre et décembre et 12 cours entre janvier et avril.

4- Tickets d'entrée comité d'entreprise

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, un carnet de 50 tickets CE. Sur chacun des tickets, le

CE devra apposer son tampon. Les tickets sont valables un an à compter de la date d'achat. Ce ou ces tickets ne peuvent être revendus ou cédés aux salariés de l'entreprise que si celle-ci est conventionnée avec la patinoire de Boulogne-Billancourt.

5- Affûtage de patins

La Patinoire propose des affûtages de patins à glace pour les usagers possédant leurs propres patins à glace. Prestation sans réservation.

6- Organisation d'anniversaire

Pour toute réservation, il est nécessaire de s'adresser à la responsable des activités afin de prendre connaissance des places disponibles. Un minimum de 10 enfants (facturés) est nécessaire.

Un chèque de caution de 170 € libellé à l'ordre de la société VM 92100 la Patinoire devra être versé. En cas d'annulation ou en absence du groupe le chèque de caution sera encaissé.

La Formule, au tarif en vigueur affiché à l'entrée de l'équipement, comprend : une entrée patinoire + une location de patin, un gâteau d'anniversaire, des boissons, des bonbons et l'animateur sous réserve de sa disponibilité au tarif de 50€.

L'anniversaire se déroulera de la façon suivante :

- Regroupement des enfants au début de la séance publique avec l'animateur (dans les anniversaires avec animateur).
- direction vers le vestiaire.
- Le service de gâteau est au bar
- Passage par l'accueil pour le règlement.

Après le service de gâteau les enfants de plus de 8 ans peuvent continuer de patiner jusqu'à la fin de la séance, sans encadrement. Les enfants de moins de 8 ans, ou ne sachant pas patiner doivent impérativement être encadrés par une personne majeure sur la glace sur présentation d'une pièce d'identité.

Pour tout renseignement supplémentaire, merci de vous adresser à l'accueil de la Patinoire durant les horaires d'ouverture, ou de nous contacter par téléphone au 01.46.08.00.88, ou par mail patinoireboulogne@vert-marine.com

7- Tarifs Groupe

Des tarifs groupe sont pratiqués. Un minimum de 12 personnes est requis afin de pouvoir bénéficier de ces tarifs. Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif Boulonnais, les groupes de la Ville de Boulogne-Billancourt devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leurs sera appliqué.

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 25 mai 2018